



MAIRIE D'ITTEVILLE - www.itteville.fr
103 rue Saint-Germain - 01 64 93 77 00
Lundi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 et 15h00-17h30
Mardi, vendredi : 9h00-12h30 Samedi : 8h30-12h00



commune
d'Itteville



Villeditteville

CONSEIL DE QUARTIER : LA BUTTE

Jeudi 14 octobre 2021 à 20h – Centre Jean Jaurès

Président du conseil de quartier : Monsieur le Maire

Vice-président : Monsieur Hurtlin

Nombre de riverains présents : 22

Introduction du Maire :

Monsieur le Maire remercie les participants à cette 3^{ème} réunion de Conseil de Quartier de la butte

VOIRIE/ SÉCURITÉ :

- Réfection du chemin Pottier :
- Le chemin a fait l'objet d'une réfection. Une bande de 40 mètres n'a pas été faite en raison d'un manque de matériau.
On note que des automobilistes profitent de la réfection du chemin pour ne plus respecter la vitesse règlementée.
- Un nouveau jeu est pratiqué par les enfants. Il s'agit de franchir les carrefours des grands axes, sur des trottinettes sans protection et sans observer d'arrêt.

Ce jeu particulièrement dangereux doit être dénoncé et éradiqué

Demande pour la départementale CD449 d'un aménagement pour sécuriser la zone à la sortie Beauregard. -->une barrière dans le virage qui protégerait les

enfants , un passage piéton et demande d'une ligne blanche afin que les automobilistes le voient.

- **Demandes de réfection des chemins** Les chemins des glands, Le rousset et du Bardiveau sont concernés .On note la formation de nombreux nids de poule
-
- **La construction d'un chantier au 27 de l allée Beauregard** a été interrompue. L'examen du dépôt d'un nouveau PC à retoker le service de l'urbanisme.
- **Demande de la pose d'un miroir à la sortie du chemin d'Orgemont** : L'abri de bus et le stationnement des camions à proximité de l'abri de bus occultent la vision sur le Traffic de la RD 449
- **La montée à pied du chemin d'Orgemont** présente un risque pour les marcheurs
- **La déviation RD31** : L'inventaire de la DRIEAT, est en cours d'instruction. Une réponse sur les conséquences induites par cet inventaire est attendue avril 2022. La compensation des zones artificialisées est à l'étude au département.
- **Braconnage** Des individus, pratique la pêche sans carte dans des zones non autorisées. Un rappel : les poissons pêchés dans l'Essonne sont impropres à la consommation.

ENTRETIEN/ ENVIRONNEMENT :

❖ **Les Bédouins :**

La municipalité imagine de développer un projet composé :
D'un espace de coworking pour les artisans avec un espace restauration, un local pour leur matériel.

D'un espace de formation populaire, axé sur l'apprentissage des métiers de la mécanique

D'un espace dédié à un fablab équipé de machines de prototypage rapide, tel que des imprimantes 3D des CN de découpes laser pour favoriser la mise en en place d'une pépinière d'entreprise,

Une recyclerie... Tout reste à faire et notamment, la mise en place d'une SEM, et le rachat du foncier par la commune à l'EPPFIF ;

Le bruit :

L'école d'hélicoptère récemment installée provoque une gêne quasi permanente pour les riverains de la butte.

Une habitante propose de faire une pétition, il est prévu de rencontrer M. Salis. Un groupe à l'initiative des habitants a été créé pour étudier les niveaux sonores, répertorier ces derniers, les localiser, et leur durée dans le temps

- ❖ **La concession Vermillon** L'abandon de la DPU Giono et de l'aménagement de logements sociaux sur le site des Bedoins, ne donne pas d'avenir à l'exploitation de la chaleur Fatale
La commune s'est prononcée contre le renouvellement de la concession minière accordée à la société Vermillon.
- ❖ **Eaux Usées :** les habitations de la butte ne sont pas reliées à la station d'épuration et elles traitent leurs eaux usées par un ANC. Ces équipements tombent sous les exigences Européennes. A ce titre le BE du Siarce constate la conformité des installations et procède en cas de non-conformité à la pénalisation du propriétaire. Le Siarce réitère à la mairie le fait, qu'il n'a pas d'impact sur l'attributions des subventions qui pourraient aider les riverains à se mettre en conformité. Dont act.
- ❖ **L'Energie verte :** une habitante demande s'il est prévu des bornes pour les voitures électriques
- ❖ Un projet pour la pose de 3 bornes a été initialisé par le Sclarce. Le choix de l'emplacement n'est pas défini.
- ❖ **Le camping :** la remise en état naturel par le Siarce s'est soldée par un no Mann land. Le contrat n'a pas permis d'évacuer les bâtiments, les frais de remise en état ne sont pas encore évoluer, c'est encore un bras de fer avec Dugoin, qui souhaiterait un accord ;il ne faut pas y toucher tant que le tribunal n'a pas tranché ; la végétation repousse mais pas partout, le remblais béton empêche la pousse.
- ❖ **Clôtures :** les clôtures posent un problème écologique sur la circulation des animaux de la forêt. Une réflexion sur la résolution de ce problème est à mener.

DIVERS :

- ❖ **City-Stade** : les travaux sont finis et il est ouvert aux jeunes
- ❖ **Skate Park** : La question de son emplacement est posée. Il fera l'objet d'une consultation avant la prise d'une décision d'implantation.
- ❖ **Veolia** : Une question a été posée sur la facturation de l'eau. La télé relevée va permettre une meilleure corrélation entre la consommation et la facturation en 2022. Les coupures d'eau et un faible débit s'ils sont constatés doivent être remontés au concessionnaire.
- ❖ **Le parc du gâtinais** : cette semaine une convention a été signée avec eux et ils vont nous aider pour le PLU. Cela nous rapproche du côté rural.
- ❖ **La fibre** : date de la livraison pas connue, car certains endroits non même pas la 4G.
- ❖ **Le marché forain** vous attend tous les dimanches matin de 8 h à 12h30

Fin de la réunion 23h15.

Remerciements à tous les résidents participants pour leur implication.